



VOYAGE D'ETUDE ET D'ECHANGE D'EXPERIENCES

A la demande du Premier Président de la Cour des comptes du Burundi, une délégation de trois magistrats de ladite Institution a visité la Cour des comptes du Togo du 07 au 11 avril 2026.

La délégation burundaise est composée comme suit :

- Monsieur **Léopold KABURA**, Premier Président ;
- Monsieur **Gaspard NIMUBONA**, Magistrat de la chambre de vérification des comptes et de contrôle de la gestion des Entreprises Publiques ;
- Monsieur **Benjamin MUNYEMBABAZI**, Magistrat de la chambre des Affaires Administratives et des Communes.

En exécution du programme établi pour cette visite, le premier jour a été consacré à la visite de courtoisie au Premier Président, au Procureur Général et aux Présidents de Chambre.

Il s'en est suivi le même jour de la présentation de la Cour des comptes du Togo, de par la loi organique n°2021-02 du 1^{er} décembre 2021 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Cour des comptes et des Cours Régionales des comptes.

Durant quatre jours, les échanges se sont poursuivis autour des thèmes suivants :

- **Panorama du système de gestion des finances publiques au Togo ;**
- **Gestion de la qualité des travaux d'audit ;**
- **Evaluation des politiques publiques ;**
- **Audit du budget de l'Etat en mode programme dans les différentes étapes à savoir :**
 - 1- Vue synoptique du Budget de l'Etat et acteur de la gestion budgétaire ;
 - 2- Reddition des comptes dans le cadre du budget Programme ;
 - 3- Organisation des travaux ;
 - 4- Planification de la mission ;
 - 5- Exécution de la mission ;
 - 6- Reporting et contenu du rapport (*contrôle sur les résultats d'exécution des lois de finances ; avis sur le système de contrôle interne, de contrôle de gestion et sur la qualité des comptes ; déclaration générale de conformité ; avis sur les rapports annuel de performance*) ;
 - 7- Contradiction ;
 - 8- Adoption du rapport définitif ;
 - 9- Transmission et diffusion du rapport.

Des échanges nourris et des partages d'expériences ont meublé les débats tout au long des présentations, à la satisfaction générale des deux parties.

Un dîner offert par le Premier Président de la Cour des comptes du Togo a clôturé le séjour de la délégation burundaise au Togo.

La délégation burundaise a quitté Lomé, le samedi 11 avril 2026 à destination de Bujumbura.

Texte : Monsieur Yao Hétsu FIATY, Secrétaire général.